



# INFO-MUNICIPAL - OCTOBRE 2024



## NOUVEAU BÂTIMENT MULTIFONCTIONNEL & COMMUNAUTAIRE SÉANCE D'INFORMATION - 24 OCTOBRE - 18H30

Une soirée d'information concernant le projet de construction d'un bâtiment multifonctionnel et communautaire aura lieu jeudi soir le **24 octobre, à 18h30** au Centre Quatre Vents (salle du bas).

Le conseil municipal désire rencontrer les citoyens afin de présenter le projet d'un nouveau bâtiment sur le terrain de l'ancienne Caisse populaire.

Le but de la rencontre est de vous annoncer les vocations envisagées :

- coop-marché avec comptoir de prêt-à-manger ;
- locaux pour responsables de service de garde éducatif 0-5 ans (RSGE).

Également, les éléments suivants seront abordés:

- estimations des coûts du projet ;
- modes de financement.

**Saint-Claude**



**Nous vous attendons donc en grand nombre le jeudi 24 octobre 2024 au Centre aux Quatre Vents à 18h30.** Le centre communautaire est situé au 563, Rang 7.

Merci de passer le mot et de faire de cette soirée un grand succès.

Au plaisir de vous y voir!



# NOUVELLES MUNICIPALES

**MUNICIPALITE DE SAINT-CLAUDE  
MRC DU VAL SAINT-FRANCOIS**

## **AVIS PUBLIC**

### **AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

**Avis public** est donné par les présentes par la soussignée, France Lavertu, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de ce qui suit :

Une séance extraordinaire sera tenue le **24 octobre 2024** à **20h, AU CENTRE AUX QUATRE VENTS**, situé au 563, rang 7 à Saint-Claude.

### **ORDRE DU JOUR SEANCE EXTRAORDINAIRE**

**24 octobre 2024**

Confirmation de la convocation séance extraordinaire

Ordre du jour

Règlement d'emprunt no 2024-341 **DECRETANT UN EMPRUNT POUR LA CONSTRUCTION  
D'UN BÂTIMENT MULTIFONCTIONNEL ET COMMUNAUTAIRE**

Avis de motion

Dépôt de la présentation du règlement

Etapas et procédures

Période de questions

Levée de la séance

Les délibérations et la période de questions lors de la séance porteront exclusivement sur le règlement d'emprunt.

Donné à Saint-Claude, ce 8 octobre 2024

France Lavertu

Directrice générale et greffière-trésorière

# NOUVELLES MUNICIPALES

## ERRATUM: Avis public du mois dernier

### Changement de l'année pour 2025 - 2e année de rôle

PROVINCE DE QUEBEC  
MRC DU VAL ST-FRANCOIS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE



#### AVIS PUBLIC

#### CONCERNANT LE RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE

AVIS est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Claude sera, **en 2025**, en vigueur pour son **deuxième** exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du Chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes ;

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant ;
- être déposés à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé ;  
*MRC du Val Saint-François*  
*Greffier de l'organisme*  
*3, rue Greenlay sud bureau 101*  
*Windsor, QC J1S 2J1*
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement no 2003-03 de la MRC du Val Saint-François et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Saint-Claude ce 9e jour de septembre 2024.

France Lavertu      Directrice générale et greffière-trésorière

# NOUVELLES MUNICIPALES

## EN BREF - CONSEIL MUNICIPAL

Voici quelques faits saillants de la séance du conseil du 9 septembre dernier:

- Le pompier Lucas Fréchette-Roy a été promu à des fonctions supérieures au sein de la caserne 51 du service incendie de Saint-Claude.
- Bienvenue à M. Claude Bourget, nouvel employé dans l'équipe des travaux publics.
- La Municipalité mettra en place un plan de gestion des actifs en eau (potable, usée et pluvial) afin de gérer efficacement ses actifs pour assurer leur durabilité à long terme.
- Le conseil municipal a procédé à l'acquisition d'une nouvelle camionnette Chevrolet Silverado 2024, au coût de +/- 55 000\$.
- La Municipalité est fière de pouvoir compter sur M. Rénaud Lahaie pour l'entretien des sentiers de la Pointe Marchand.
- Dans le secteur des loisirs, le mandat des deux préposés de la patinoire extérieure a été renouvelé pour une 2e année. Messieurs Samuel Pilote et Vincent Lapointe seront en charge de nous offrir une belle glace selon les caprices de dame nature.
- Le conseil municipal a annoncé la signature d'une entente avec la FQM-SST pour une mutuelle de prévention pour ses employés.
- Le contrat pour l'enlèvement et le transports des déchets a été renouvelé pour l'année 2025, avec 17 collecte des déchets, soit une fois par 3 semaines.
- La création des jardinières et des bacs à fleurs qui décorent le paysage de Saint-Claude seront sous la responsabilité de Jardin Pro de St-Denis-de-Brompton, pour l'année 2025, au montant de 3 599\$.
- Le conseil municipal a manifesté son intention d'adhérer à l'offre de service d'Equijustice - médiation citoyenne sur le territoire de la MRC Val-Saint-François.



# RASSEMBLEMENT - FIN DE SAISON

## 12 octobre - midi à 14h



Camping des baies (368, ch St-Pierre)

Hot-dogs sur place!

Résidents et plaisanciers venez en grand nombre!



*Association des eaux et des berges  
du lac Boissonneault*

*Environnement - Sécurité aquatique - Pêche*

## RÉCUPÉRATION DES FEUILLES MORTES 3 POINTS DE DÉPÔT

La municipalité participe activement chaque année à la collecte des feuilles mortes en collaboration de la MRC du Val-Saint-François.

**Des sacs sont disponibles gratuitement seulement au bureau municipal afin de favoriser la collecte.** Quantités limitées!

Voici les 3 endroits où déposer vos sacs de feuilles:

- Garage municipal (568, rue Gérard)
- Camping des Baies (368, chemin St-Pierre)
- Pointe Marchand (130, chemin Hamel)

**Date limite:**

**5 novembre**

## Activités du Groupe Entraide

### SOIRÉES DANSANTES - PROCHAINES DATES

**LIEU:** Centre Aux Quatre Vents (563, Rang 7)

**Orchestre :** Estelle et Ray

**Apportez vos consommations**    **Prix d'entrée : 10 \$**

**QUAND:** 12 octobre - 20h

**hème :** C'est l'automne, en vous attends en grand nombre!

**QUAND:** 9 novembre - 20h

**Thème :** Nous on aime la danse country!





# ÉCOCENTRE



De culture innovante

## HEURES D'OUVERTURE - 2024

Ouvert du 24 avril au 30 novembre

DIMANCHE - LUNDI- MARDI → FERMÉ

MERCREDI - JEUDI - VENDREDI → 9 H À 17 H

SAMEDI → 9 H À 15 H

666, chemin Keenan, Melbourne

### INFORMATION

T. 819 826-6505 poste 321 / 819 518-2544

[www.val-saint-francois.qc.ca](http://www.val-saint-francois.qc.ca)

[info.mrc@mrcvsf.ca](mailto:info.mrc@mrcvsf.ca)



## TARIFICATION 2024

- **MATELAS ET MEUBLES REMBOURRÉS** → 15.00 \$ / morceau
- **BARDEAU D'ASPHALTE TRIÉ** → 90.00 \$ / m3
- **BARDEAU MÉLANGÉ À D'AUTRES MATIÈRES** → refusé
- **MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION NON VALORISABLES** → voir la grille ci-dessous

Exemples : fenêtre, papier noir, bois avec métal ou plastique, gypse, laine isolante, vinyle, etc.

### VOLUME TARIFICATION (M3) NON VALORISABLE

VOLUME (M3)	TARIFICATION NON VALORISABLE
moins de 0.5 m3	<b>gratuit</b>
0.5 m3	<b>20.00 \$</b>
1 m3	<b>40.00 \$</b>
1.5 m3	<b>60.00 \$</b>
3 m3	<b>120.00 \$</b>
5 m3	<b>200.00 \$</b>

0.5 m3 : comparable à un bac de 360 litres

## MATIÈRES REFUSÉES

Le béton armé, les blocs de béton de 2pi de diamètre ou plus, l'asphalte, les pneus, les souches et le bois créosoté sont refusés en tout temps à l'écocentre.

## GRATUIT

- Bois, branches
- Briques et béton non armé (moins de 2x2 pi)
- Carton
- Électroménager
- Herbe et feuilles
- Matériel électronique
- Matériel réutilisable
- Métal
- Plastique agricole
- Résidus domestiques dangereux
- Styromousse no.6
- Verre
- Vêtements
- Tubulures acéricoles
- Terre non contaminée

# URBANISME & ENVIRONNEMENT

## Réduire son apport en phosphore

Comme plusieurs municipalités au Québec, Saint-Claude désire réduire son apport en phosphore autant à la station d'épuration qu'aux différents lacs et cours d'eau.

Le phosphore est naturellement présent dans la nature en petites quantités où il régule la croissance des plantes. L'élément phosphore est souvent associé à de l'oxygène où on l'appelle PHOSPHATE.

Voici les principales provenances du phosphate :

- Engrais minéraux, lisier et fumier
- Déjections humaines (si les installations septiques sont défectueuses)
- Certains produits ménager domestiques, dentifrices et savons...

Mais quels sont les impacts des surplus de phosphates dans l'environnement?

- Asphyxie des plans d'eau
- Danger pour la vie aquatique
- Odeurs nauséabondes

Voici des solutions afin de diminuer nos rejets polluants, dont les phosphates :

- Vérifier le bon fonctionnement de notre installation septique
- Utiliser des produits biodégradables et sans phosphates
- Réduire la quantité de produits ménager utilisé
- Bannir les désinfectants chimiques (eau de javel, ammoniaque...)
- Privilégier le compost aux engrais chimiques
- Faire de l'herbicyclage (laisser l'herbe coupée sur place)
- Changer notre chlore de piscine pour du sel





# PRÉVENTION INCENDIE



## ON RECULE L'HEURE!

Dans la nuit du 2 au 3 novembre prochain, on doit reculer notre montre d'une heure.

Pensez à remplacer la pile de votre détecteur de fumée en même temps!

### HIVER



-1h

### ÉTÉ



+1h



**CHASSEURS,  
PROTÉGEONS LA FORÊT**

**ÉTEIGNEZ  
COMPLÈTEMENT**  
votre feu de camp,  
une fois terminé



ENSEMBLE,  
PROTÉGEONS LA FORÊT



# PRÉVENTION INCENDIE



## Semaine de la prévention des incendies 6 au 12 octobre 2024

### 10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



#### AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



#### PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



#### COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



#### ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



#### SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



#### ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.



#### MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



#### PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron ; utilisez une friteuse thermostatique.



#### RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



#### CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.



# LOISIRS

## MARCHE DE 5KM AU LAC BOISSONNEAULT

19 OCTOBRE - 10h

En collaboration avec le Grand Défi Pierre Lavoie, la Municipalité de St-Claude organise une marche de 5km autour du Lac Boissonneault.

Le tout aura lieu le samedi 19 octobre prochain, au Camping des Baies.

- 9h45: Accueil au Camping des Baies
  - (368, ch. St-Pierre)
- 10h: Mot de bienvenue + échauffement
- 10h30: Départ de la marche!
- 11h30: Prix de présence + collations

Accès gratuit pour tous.

**Les chiens en laisse sont les bienvenus.**

Une belle activité familiale sous les belles couleurs d'automne!



LA GRANDE  
MARCHE  
SAINT-CLAUDE

le grand  
DÉFI  
PIERRE LAVOIE  
PRESCRIT  
PAR LES  
MÉDECINS  
DE FAMILLE

# LOISIRS

## FILM EN PLEIN AIR **LE MANOIR HANTÉ**

Vendredi le 25 octobre, vers 19h00

Parc de l'Église (295, Route de l'église)

Apporter vos chaises, grignotines et doudous!

*En cas de pluie, la projection aura lieu au Centre aux Quatre Vents. (563, Rang 7)*



HEURE DU CONTE 4-9 ANS

## **AU SECOURS UNE MOMIE !**

Dimanche le 27 octobre, à 10h00

Bibliothèque Irène-Duclos (565, Rang 7)

Bricolage et collation incluse.

Inscription obligatoire.

*Petite surprise si tu arrives déguisé!!*

# LOISIRS

## HALLWEEN - BONBONS

Vous aimez distribuer des bonbons mais personne vient sonner à votre porte?

**Nous avons déjà 6 tables inscrites!**

Nous allons fournir la table et une chaise.  
Il ne vous resterait qu'à apporter vos bonbons et surprises.

Au parc de l'église, il y aura des décorations, éclairage,  
musique d'ambiance, feu de joie.

**Chocolat chaud & café gratuit sur place!**

**Service incendie sur place pour distribuer des bonbons  
aux 150 premiers enfants.**

**\*\* PERSONNAGES RECHERCHÉS \*\***

**Nous recherchons des gens intéressés à être déguisés pour agrémenter notre activité!**

**Si vous voulez vous pouvez aussi venir distribuer vos bonbons, ou tout simplement être  
sur place le temps que vous pouvez!!**



---

## CNCOURS DÉCORATIONS DE CITROUILLES

La Municipalité de Saint-Claude organise un concours de citrouilles pour décorer le parc!  
Apportez votre citrouille à l'hôtel de ville entre le 15 et le 30 octobre (ouvert du lundi au jeudi).



2 prix de participation de 40\$ pour aller au  
cinéma Cinéplex seront tirés.

Une seule citrouille par personne.

**Tirage le 31 octobre au parc de l'église.**



# LOISIRS

## GÉOCACHING À SAINT-CLAUDE

Un loisir à découvrir!

Le **géocaching** (ou *geocaching*) est un loisir de plein air qui consiste à utiliser la technique du **géopositionnement par satellite** (GPS) pour rechercher ou dissimuler des « caches » ou des « géocaches », dans divers endroits à travers le monde.

Un peu comme une chasse aux trésors, ce jeu est gratuit et est accessible en tout temps, avec votre téléphone cellulaire et l'application mobile « *Geocaching* ».

Une géocache typique est constituée d'un petit contenant étanche et résistant, comprenant un petit carnet de notes et un crayon.

5 stations ont récemment été installées et/ou remise à neuf, ici-même à Saint-Claude. Les endroits visés sont des lieux publics et/ou religieux, donc pas besoin d'aller fouiller dans la cour de votre voisin! Étant ben dissimulés, sortez votre œil de faucon pour bien les repérer!

Voici les 5 endroits où chercher:

- Dans le boisé derrière l'école, près du terrain de balle
- Cimetière St-Philippe
- Lac Boissonneault - Camping des Baies
- Monument religieux du Sacré-Cœur
- Croix patrimonial au coin du 5e Rang

Merci de laisser  
les géocaches  
exactement au  
même endroit!

**NOUVELLE Application GRATUITE**  
pour TOUS les géocacheurs



# LOISIRS

## ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE AUX LOISIRS AVEC LA VILLE DE WINDSOR

la Municipalité de Saint-Claude a conclue, en 2022, une entente avec la Ville de Windsor afin de permettre à ses citoyens d'inscrire son enfant à des activités de sport ou loisir offert à Windsor, sans avoir à déboursier un frais supplémentaire de non-résident.

Voici les infrastructures et services de loisirs et culturels qui font parties de l'entente

- Centre J.-A. Lemay
- Piscine extérieure
- Jeux d'eau
- Parc Carmen C. Juneau
- Terrains de soccer
- Terrains de tennis
- Parc canin
- Parc historique & sentiers de la Poudrière de Windsor



### ORGANISMES ET ASSOCIATIONS SPORTIVES

- Association de hockey mineur de Windsor
- Association de soccer mineur de Windsor
- Association de crosse mineure de Windsor
- Le club de patinage artistique - Les Patins d'argent
- Corps de cadets 2950 de Windsor
- Les scouts de Windsor



# PROGRAMME DE SUBVENTION

## Produits d'hygiène personnelle durables et couches lavables

Afin d'aider à réduire l'impact environnemental et intégrer de bonnes habitudes de vie, la MRC du Val-Saint-François offre des subventions permettant d'alléger le prix d'achat de produits d'hygiène personnelle durables et de couches lavables pour les citoyennes et citoyens du territoire.

Les citoyennes et citoyens du Val-Saint-François bénéficient d'une subvention couvrant jusqu'à 50 % du prix d'achat de produits d'hygiène personnelle durables, jusqu'à concurrence de 100 \$ par personne.

Les produits visés par cette subvention sont les suivants :

- Les coupes menstruelles ;
- Les culottes menstruelles ;
- Les serviettes hygiéniques lavables ;
- Les sous-vêtements avec protection pour l'incontinence ;
- Les protections réutilisables pour l'incontinence ;
- Les couches lavables.



### Comment en profiter?

Tous les résident.es de l'une des municipalités de la MRC du Val-Saint-François peuvent bénéficier du remboursement. Pour les produits d'hygiène durable, il est possible de faire une demande **aux trois ans**. Pour les couches lavables, vous devez être parent d'un bébé âgé de moins de six mois pour être admissible. Il est possible de faire **une demande pour chaque nouvel enfant** pour les couches lavables.



Pour plus d'information ou faire une demande en ligne, visitez la section **Vivre dans le Val** sur le site Internet :  
[www.val-saint-francois.qc.ca](http://www.val-saint-francois.qc.ca)

819 826-6505 poste 321  
[info.mrc@mrcvsf.ca](mailto:info.mrc@mrcvsf.ca)



Société  
protectrice  
des animaux  
DE L'ESTRIE

## Programme d'adoption de chats de ferme

Des milliers de chats sont admis à la SPA de l'Estrie chaque année, mais plusieurs ne peuvent malheureusement pas être placés à l'adoption dans des familles. On parle ici de chats sauvages et craintifs qui ne pourront jamais s'adapter à la vie dans une maison ou être cajolés par des humains.

Afin de sauver ces animaux et de leur offrir un environnement approprié, la SPA de l'Estrie a mis en place un programme de chats de ferme. Ce dernier consiste à collaborer avec des fermes, des entrepôts, des serres ou tout autre établissement qui pourraient accueillir ces félins en excellente santé, mais au comportement farouche. Ils sont stérilisés, vaccinés, vermifugés et micropucés aux frais de la SPA de l'Estrie.

En retour, les établissements s'engagent à leur offrir chaleur, confort, sécurité et nourriture. Les chats de ferme peuvent aussi être très utiles en éloignant les rongeurs, par exemple. Veuillez noter que la SPA de l'Estrie sélectionne elle-même les chats de ferme et les place dans un foyer approprié en fonction des besoins individuels de chaque chat.

Grâce à ce programme, nous pouvons sauver la vie de plusieurs chats qui ont simplement besoin de liberté et d'indépendance, et ce, tout en assurant leur bien-être.

